

Procès-Verbal

OA = objet adopté sans modification

OA+M = objet adopté avec modification

RET = objet retiré

REF = objet refusé

REF-EM = objet refusé à l'entrée en matière

TRAITE = objet traité

RENV-T = objet renvoyé par manque de temps

RENV-C = objet renvoyé pour complément d'information

RENV-SD = objet renvoyé suite débat

RENV-COM = objet renvoyé en commission

RENV-CE = objet renvoyé au Conseil d'Etat

*Attention : Même ordre du jour pour les mardi 7 et mercredi 8 décembre 2010.**Dépôt des questions orales, mardi 7 décembre, jusqu'à 16h30.**Les points 6, 7 et 8 seront traités mercredi 8 décembre à 9h30.*

Décision	N°		Dépt.	Rapporteurs maj. + min.	Date de renvoi
	1.	Communications Mme la Présidente informe les députés que les budgets détaillés du CHUV sont à leur disposition au fond de la salle. Elle rappelle que le dépôt des questions orales est possible jusqu'à 16h30.			
	2.	Dépôts Interpellation: Roxanne Meyer keller et consorts. Motion: Jean-Michel Dolivo et consorts, Postulat: Dominique Bonny et consorts,			
TRAITE	3.	(GC 149) Election complémentaire d'un-e juge à 50% au Tribunal cantonal Bulletins délivrés: 103 Bulletins rentrés: 103 Bulletins nuls: 0 Bulletins valables: 103 Majorité absolue: 52 Bulletins blancs: 9 Est élue: Mme Odile Brélaz Gaillard, avec 94 voix.	GC	Freymond Cantone F.	
TRAITE	4.	(GC 150) Election complémentaire d'un juge suppléant au Tribunal cantonal Bulletins délivrés: 112 Bulletins rentrés: 112 Bulletins nuls: 0 Bulletins valables: 112 Majorité absolue: 57 Bulletins blancs: 9 Est élu: M. Jacques-Olivier Piguet avec 103 voix.		Freymond Cantone F.	
TRAITE	5.	(GC 151) Election complémentaire d'un assesseur à la CDAP du Tribunal cantonal Bulletins délivrés: 120 Bulletins rentrés: 118 Bulletins nuls: 1 Bulletins valables: 117 Majorité absolue: 59 Bulletins blancs: 7 Est élu: M. Christian Michel avec 110 voix.		Freymond Cantone F.	

Séance du Grand Conseil

Mardi 7 décembre 2010

de 14 h.00 à 17 h.00

Procès-Verbal

OA = objet adopté sans modification

OA+M = objet adopté avec modification

RET = objet retiré

REF = objet refusé

REF-EM = objet refusé à l'entrée en matière

TRAITE = objet traité

RENV-T = objet renvoyé par manque de temps

RENV-C = objet renvoyé pour complément d'information

RENV-SD = objet renvoyé suite débat

RENV-COM = objet renvoyé en commission

RENV-CE = objet renvoyé au Conseil d'Etat

Décision	N°		Dépt.	Rapporteurs maj. + min.	Date de renvoi
RENV-T	6.	(10_INT_464) Interpellation Eric Bonjour- Dysfonctionnement permanent ou écart passager dans un institut subventionné? (Ne souhaite pas développer)			08/12/2010
RENV-T	7.	(10_INT_463) Interpellation Jean-François Cachin et consorts - Axe fort Nord: situation et perspectives (Souhaite développer)			08/12/2010
RENV-T	8.	(10_POS_223) Postulat Jacques-André Haury et consorts au nom de l'Alliance du Centre proposant une adaptation de notre politique de promotion économique à la croissance démographique actuelle (Ne souhaite pas développer et demande renvoi à commission avec plus de 20 signatures)			08/12/2010

Procès-Verbal

OA = objet adopté sans modification

OA+M = objet adopté avec modification

RET = objet retiré

REF = objet refusé

REF-EM = objet refusé à l'entrée en matière

TRAITE = objet traité

RENV-T = objet renvoyé par manque de temps

RENV-C = objet renvoyé pour complément d'information

RENV-SD = objet renvoyé suite débat

RENV-COM = objet renvoyé en commission

RENV-CE = objet renvoyé au Conseil d'Etat

Décision	N°		Dépt.	Rapporteurs maj. + min.	Date de renvoi
RENV-SD	9.	<p>(342) Exposé des motifs et projets de budgets (EMPD No 2) - des charges et des revenus de fonctionnement de l'Etat de Vaud pour l'année 2011- d'investissement pour l'année 2011 et plan 2012-2014 et Rapport partiel du CE sur le Programme de législature 2007-2012 et l'actualisation de la planification financière et de l'endettement 2012-2015 et EMPL - modifiant la loi du 4 juillet 2000 sur les impôts directs cantonaux (LI) - modifiant la loi du 27 février 1963 concernant le droit de mutation sur les transferts immobiliers et l'impôt sur les successions et donations (LMSD) - modifiant la loi du 5 décembre 1956 sur les impôts communaux (LlCom) - modifiant la loi du 26 septembre 1989 sur les Retraites populaires (LRP) - modifiant la loi du 28 octobre 2008 sur la procédure administrative (LPA-VD) et EMPDs - fixant le montant limite des nouveaux emprunts contractés par l'Etat de Vaud pour l'exercice 2011, autorisant la conclusion d'emprunts en 2011 avec décaissement décalé en 2012 et visant à décaler les emprunts arrivant à échéance en 2013 sur les années 2014 à 2020 - fixant, pour l'exercice 2011, les montants maximaux autorisés des engagements de l'Etat par voie de prêts, de cautionnements et d'arrière-cautionnements conformément à la loi du 12 juin 2007 sur l'appui au développement économique (LADE) - accordant un crédit de CHF 10'000'000 pour financer une participation au Centre de congrès Palexpo SA, sis à Genève - accordant un crédit de CHF 44'200'000 destiné à financer l'acquisition de trois bâtiments, et la réhabilitation de deux d'entre eux, pour la localisation d'activités pérennes de l'Etat, sur les sites de Lausanne, Morges et Payerne, à titre d'alternative à la location de surfaces auprès de tiers et Rapport du Conseil d'Etat au Grand Conseil - sur le postulat Albert Chapalay et Réponse aux interpellations Michèle Gay Vallotton et consorts et Eric Walther et consorts(1er débat)</p> <p>(1er débat) : après une discussion générale d'entrée en matière sur le budget 2011, il est procédé au vote. L'entrée en matière est acceptée par 114 oui, 4 non et 4 abstentions. Lois: LI: entrée en matière acceptée avec de nombreuses abstentions. Art. 37, al. 1 lit. h, amdt COFIN accepté; lit. i, amdt COFIN accepté. Art. 37 amendé accepté. Art. 41 abrogé accepté. Art. 42, al.1, amdt COFIN accepté; al. 2, amdt COFIN accepté. Art. 42 amendé accepté. Art. 42a, al. 2, amdt COFIN accepté. Art. 42 a amendé accepté. Art. 49, al.3, amdt COFIN accepté. Art. 49 amendé accepté. Art. 60,</p>	DFIRE.	Grognuz F. (Majorité), Dolivo J.M. (Minorité)	08/12/2010

Séance du Grand Conseil

Mardi 7 décembre 2010

de 14 h.00 à 17 h.00

Procès-Verbal

OA = objet adopté sans modification

OA+M = objet adopté avec modification

RET = objet retiré

REF = objet refusé

REF-EM = objet refusé à l'entrée en matière

TRAITE = objet traité

RENV-T = objet renvoyé par manque de temps

RENV-C = objet renvoyé pour complément d'information

RENV-SD = objet renvoyé suite débat

RENV-COM = objet renvoyé en commission

RENV-CE = objet renvoyé au Conseil d'Etat

Décision	N°		Dépt.	Rapporteurs maj. + min.	Date de renvoi
		<p>al.1, amdt COFIN accepté. Art. 60 amendé accepté. Art. 90 accepté. Art. 133, al.3, amdt COFIN accepté. Art.133 amendé accepté. Art. 137b, 155, 173, 221, 277a et 2 acceptés. Fin du 1er débat.</p> <p>LMSD: entrée en matière acceptée sans discussion. Tous les articles sont acceptés sans discussion. Fin du 1er débat.</p> <p>LICom: entrée en matière acceptée. Tous les articles sont acceptés sans discussion. Fin du 1er débat.</p> <p>LRP: entrée en matière acceptée sans discussion. Tous les articles sont acceptés sans discussion. Fin du 1er débat.</p> <p>LPA-VD: entrée en matière acceptée avec quelques avis contraires et une abstention. Art. 80 accepté avec quelques avis contraires. Art. 2 accepté sans discussion. Fin du 1er débat.</p> <p>Décrets:</p> <p>Montant limite des nouveaux emprunts: entrée en matière acceptée sans discussion. Tous les articles sont acceptés sans discussion. Fin du 1er débat.</p> <p>LADE: entrée en matière acceptée sans discussion. Tous les articles sont acceptés sans discussion. Fin du 1er débat.</p> <p>Participation Palexpo: entrée en matière acceptée sans discussion. Tous les articles sont acceptés sans discussion. Fin du 1er débat.</p> <p>Acquisition de trois bâtiments: entrée en matière acceptée. Tous les articles acceptés sans discussion. Fin du 1er débat.</p> <p>Budget d'investissement: le montant final d'investissemnet de 300'000'000 est accepté avec une abstention. Fin du 1er débat.</p>			
RENV-T	10.	<p>(329) EMPD accordant au Conseil d'Etat un crédit de CHF 1'730'000.- pour financer les études relatives à l'extension de l'immeuble de la Haute Ecole d'ingénierie et de gestion du canton de Vaud (HEIG-VD) à Yverdon-les-Bains(1er débat)</p> <p>(suite du point précédent, budget): Brochure verte : DINF: UB 61 à UB 64 acceptées sans discussion. UB 66: à la rubrique 3657.3, amdt min AGT (+1'000'000) retiré. A la même rubrique, amdt Ballif (+2'500'000) refusé par 48 oui, 66 non et 5 abstentions. A la rubrique 3657.6, amdt Montangero (+550'000) refusé par 49 oui, 68 non et 9 abstentions. UB 66 acceptée par 82 oui, 6 non et 28 abstentions. DINT: UB 302, 303 et 304 acceptées sans discussion. Interruption des débats, fin de séance.</p>	DFJC.	Bonjour E.	08/12/2010

Séance du Grand Conseil

Mardi 7 décembre 2010

de 14 h.00 à 17 h.00

Procès-Verbal

OA = objet adopté sans modification

OA+M = objet adopté avec modification

RET = objet retiré

REF = objet refusé

REF-EM = objet refusé à l'entrée en matière

TRAITE = objet traité

RENV-T = objet renvoyé par manque de temps

RENV-C = objet renvoyé pour complément d'information

RENV-SD = objet renvoyé suite débat

RENV-COM = objet renvoyé en commission

RENV-CE = objet renvoyé au Conseil d'Etat

Décision	N°		Dépt.	Rapporteurs maj. + min.	Date de renvoi
RENV-T	11.	(10_MOT_118) Motion Jean-Michel Dolivo et consorts - Garantir l'accès à la justice et l'égalité des droits des employé(e)s de l'Etat de Vaud (Souhaite développer et demande renvoi à commission avec plus de 20 signatures)			08/12/2010
RENV-T	12.	(10_INT_323) Réponse du Conseil d'Etat à l'interpellation Philippe Jobin concernant l'assainissement des buttes des installations vaudoises de tir et demandant si le canton de Vaud s'est tiré une balle dans le pied et qui va payer	DSE.		08/12/2010
RENV-T	13.	(10_MOT_119) Motion Philippe Jobin et consorts - Assainissement du sol des installations de tir (Souhaite développer et demande renvoi au CE avec plus de 20 signatures)			08/12/2010
RENV-T	14.	(10_INT_363) Réponse du Conseil d'Etat à l'interpellation Pierre-Alain Favrod concernant les forêts cantonales et la biodiversité	DSE.		08/12/2010
RENV-T	15.	(09_INT_297) Réponse du Conseil d'Etat aux interpellations : - Michel Miéville demandant si les énergies renouvelables sont aussi vertes qu'on nous le dit - Béatrice Métraux demandant si Mülhleberg est aussi propre et sans danger qu'on nous le dit	DSE.		08/12/2010
RENV-T	16.	(09_INT_312) Réponse du Conseil d'Etat à l'interpellation Frédéric Borloz au nom du groupe radical concernant les influences et les scénarios en matière énergétique	DSE.		08/12/2010
RENV-T	17.	(09_INT_311) Réponse du Conseil d'Etat à l'interpellation Aliette Rey-Marion intitulée Oser tous les métiers, les jeunes adolescents sont aussi concernés	DSE.		08/12/2010
RENV-T	18.	(09_INT_288) Réponse du Conseil d'Etat à l'interpellation Jacqueline Rostan et consorts relative à l'évasion du lynx Aisha du Juraparc à Vallorbe	DSE.		08/12/2010
RENV-T	19.	(10_INT_328) Réponse du Conseil d'Etat à l'interpellation Grégory Devaud concernant le dossier PA-R3 - 3ème correction du Rhône	DSE.		08/12/2010
RENV-T	20.	(10_INT_354) Réponse du Conseil d'Etat à l'interpellation Philippe Cornamusaz et consorts au sujet du fonds de prévention et d'indemnisation des dégâts du gibier	DSE.		08/12/2010

Séance du Grand Conseil

Mardi 7 décembre 2010

de 14 h.00 à 17 h.00

Procès-Verbal

OA = objet adopté sans modification

OA+M = objet adopté avec modification

RET = objet retiré

REF = objet refusé

REF-EM = objet refusé à l'entrée en matière

TRAITE = objet traité

RENV-T = objet renvoyé par manque de temps

RENV-C = objet renvoyé pour complément d'information

RENV-SD = objet renvoyé suite débat

RENV-COM = objet renvoyé en commission

RENV-CE = objet renvoyé au Conseil d'Etat

Décision	N°		Dépt.	Rapporteurs maj. + min.	Date de renvoi
RENV-T	21.	(10_INT_365) Réponse du Conseil d'Etat à l'interpellation Pierre Guignard et consorts concernant la vespa velutina ou le frelon asiatique	DSE.		08/12/2010

Le (La) président-e :

Le (La) secrétaire :